

le fera sous son entière responsabilité et l'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'accident.

La sécurité routière est assurée par les signaleurs.

Chaque coureur accepte que l'organisateur diffuse les résultats et les photos sur les réseaux sociaux.

Contrôle anti-dopage : Chaque participant devra se soumettre au contrôle s'il lui en est fait la demande.

Tout coureur s'engageant sur notre course doit avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter.

### REGLEMENT « CHALLENGE COEUR D'HERAULT 2023 »

Afin de promouvoir notre terroir et le rendre plus attractif, nous avons mis en place (Cabrières, St Félix, le Salagou et Nébian) un Challenge en Pays Coeur d'Hérault.

#### **Article 1 - Principes du Challenge**

Ce Challenge est ouvert à tous les coureurs, hommes et femmes, licenciés FFA ou non. La réglementation de la Fédération Française d'Athlétisme sera appliquée, notamment en ce qui concerne les catégories d'âges minimums selon les distances proposées. Il repose également sur les règlements propres aux Trails concernés.

#### **Article 2 - Les épreuves :**

Le Trail de l'Estabel le 21 Mai  
Le Trail des Ruffes le 17 Septembre  
Le Trail du Salagou le 14 Octobre  
Le Trail de Nébian le 26 Novembre

#### **Article 3 – Le classement et les récompenses :**

Le classement se fera au cumul des temps des 4 Trails.  
Pour apparaître dans le classement du podium, il faut avoir terminé les 4 épreuves.  
Le coureur qui aura totalisé le moins de temps sur les courses sera déclaré vainqueur du challenge.  
Les 3 premiers classés du Challenge des 2 catégories (femme et homme) recevront une dotation.  
Afin de ne pas récompenser que les plus forts, 2 coureurs (1 femme et un homme) seront tirés au sort et auront également une dotation pour le challenge.  
De plus tous les finishers auront une récompense.

#### **Article 4- Disqualification :**

Le bureau du Challenge se réserve le droit de disqualifier sur ce même Challenge un concurrent n'ayant pas respecté le code du traileur (attitude non sportive, non respect de la nature, jets de détritus, non-assistance à un autre coureur en difficulté, aide matérielle autre que celle mise en place par l'organisateur de la course, non respect des bénévoles et de la signalisation).

#### **Article 5 – Inscriptions :**

Sur le site de chaque organisateur, un onglet Challenge sera proposer pour valider l'inscription. Un tarif préférentiel d'une réduction de 10 % sera octroyé. Soit un tarif de 61,20€ pour les 4 courses.

#### **Article 6 – Organismes :**

Chaque organisateur de course se réserve le droit de réaliser son propre classement (catégories, clubs, entreprises...) indépendamment du Challenge ainsi que de posséder les partenaires de son choix.

Il devra impérativement nous fournir, dans un délai maximum de 8 jours après l'épreuve, le classement des 3 premiers au scratch femme et homme sur le Challenge.

Enfin il devra mettre le rappel de sa participation (logo ci-dessous) au Challenge coeur Hérault sur chacun de ses documents de communication.

